


égalité

Comprendre l'égalité par les cartes, les schémas et les acteurs

 **30 min**

 fiche élève

Prénom :

Page source :

L'essentiel du cours

- L'égalité est un principe fondamental affirmé par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et par la Constitution française.
- Il faut distinguer l'égalité en droit, écrite dans les textes, et l'égalité réelle, observée dans la vie quotidienne.
- Les discriminations sont interdites par la loi et peuvent être sanctionnées par la justice.
- Les cartes permettent de montrer des inégalités territoriales d'accès aux services, aux transports ou aux soins.
- L'État, la justice, les associations et les citoyens sont des acteurs essentiels de la progression de l'égalité.

Mes exercices

Exercice 1 — Repères chronologiques

Associe chaque date à l'événement correspondant.

1789
1848
1944
2005

Exercice 2 — Définitions

Associe chaque notion à sa définition.

Égalité en droit
Égalité réelle
Discrimination
Parité

Exercice 3 – Acteurs de l'égalité

Pour chaque acteur, indique une action concrète en faveur de l'égalité.

L'État

La justice

Une association

Le Défenseur des droits

Exercice 4 – Territoires et égalité

Explique en une phrase pourquoi l'accès aux services publics peut être un enjeu d'égalité territoriale.

Espaces ruraux

Métropoles

Territoires ultramarins

✓ Corrigés

Exercice 1 — Repères chronologiques

- 1789 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- 1848 : abolition définitive de l'esclavage dans les colonies françaises
- 1944 : droit de vote et d'éligibilité accordé aux femmes en France
- 2005 : loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Exercice 2 — Définitions

- Égalité en droit : principe selon lequel tous ont les mêmes droits devant la loi
- Égalité réelle : application concrète de l'égalité dans la vie quotidienne
- Discrimination : traitement défavorable fondé sur un critère interdit par la loi
- Parité : recherche d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes, surtout en politique

Exercice 3 — Acteurs de l'égalité

- L'État : vote des lois et met en place des politiques publiques
- La justice : sanctionne les discriminations et fait respecter le droit
- Une association : informe, défend les victimes et sensibilise l'opinion
- Le Défenseur des droits : aide les personnes victimes de discriminations et veille au respect des droits

Exercice 4 — Territoires et égalité

- Espaces ruraux : l'éloignement de certains services peut créer des inégalités d'accès aux soins, aux transports ou au numérique
- Métropoles : les services sont nombreux mais les écarts entre quartiers peuvent produire des inégalités
- Territoires ultramarins : l'éloignement et certaines contraintes d'aménagement peuvent compliquer l'égalité d'accès aux services publics